

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE ET DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

**DECISION PRISE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.5211-10 DU
CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

**2024/032 - OBJET : MISE A DISPOSITION DU MINIBUS DU SERVICE ENFANCE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BRIE NANGISSIENNE AU
COLLEGE RENE BARTHELEMY DE NANGIS**

Yannick GUILLO, Président de la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.5211-10,

Vu la délibération n° 2023/18-18 en date du 26 janvier 2023 par laquelle le Conseil communautaire a décidé de déléguer certaines attributions à Monsieur le Président, dont la signature des conventions de prêt de matériel et véhicule de la Communauté de Communes avec les associations et établissements publics,

Considérant, la demande en date du 30 mai 2024 du Collège René Barthélémy de Nangis à la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne de disposer d'un minibus lui appartenant,

Considérant l'intérêt de mutualiser les véhicules,

Vu la convention établie entre la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne et le Collège René Barthélémy de Nangis afin de fixer les conditions de prêt d'un minibus,

DECIDE

ARTICLE UN :

D'approuver la convention relative à la mise à disposition du minibus du service Enfance de la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne au Collège René Barthélémy de Nangis.

ARTICLE DEUX :

De signer ladite convention et tout document s'y rapportant.

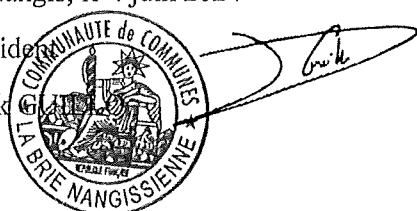
ARTICLE TROIS :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télerecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait à Nangis, le 4 juin 2024

Le Président

Yannick



Envoyé en préfecture le 04/06/2024

Reçu en préfecture le 04/06/2024

Publié le **04 JUIN 2024**

ID : 077-247700701-20240604-2024_032-AU

Envoyé en préfecture le 04/06/2024

Reçu en préfecture le 04/06/2024

Publié le **04 JUIN 2024**

ID : 077-247700701-20240604-2024_032-AU